

# TRÉVOL

communication

Bulletin  
municipal  
d'informations

N°59  
NOVEMBRE  
2023



[www.trevol.fr](http://www.trevol.fr)



Jumelage  
Trévol  
Osjaków



P/3

**ACTUALITÉS**

P/12

**ENVIRONNEMENT**

P/14

**VIE ASSOCIATIVE**

# Sommaire



P/3



**ACTUALITÉS**

P/12



**ENVIRONNEMENT**

P/14



**VIE ASSOCIATIVE**

P/19



**GENS D'ICI**

## Bonne lecture!



MAIRIE DE TRÉVOL  
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL  
Tél. 04 70 42 61 44  
E-mail : mairie-trevol@orange.fr  
www.trevol.fr

Directeur de la publication :  
Marie-Thérèse JACQUARD  
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos©  
Création : Agence C-toucom (Moulins)  
Impression : Neuville Impressions  
Tirage N° 59 • octobre 2023

# Le mot du Maire



*L'eau est une ressource primordiale à la vie et à ce titre elle doit être préservée. Il faut craindre d'en manquer pour s'en rendre compte. Été caniculaire, début de l'automne sec et trop chaud, que sera l'hiver?*

*Auparavant, le mauvais temps correspondait à des journées de pluie normale, aujourd'hui c'est un bienfait, une attente urgente. Chacun d'entre nous prend conscience des enjeux. À Trévol, l'eau du robinet bénéficie actuellement d'une ressource suffisante et de qualité grâce, notamment, au bon état du réseau.*

*Je tiens à saluer le SIAEP, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Rive Droite Allier, situé aux Sanciois à Trévol, pour son rôle et sa vigilance dans la gestion de l'eau. Il gère le réseau d'eau des communes d'Aurouër, Avermes, Gennetines, Saint-Ennemond, Trévol et Villeneuve-sur-Allier. Il s'engage depuis de nombreuses années à offrir à la population un service de qualité. Les changements de compteurs et de conduites sont planifiés régulièrement. Deux stations traitent l'eau. Celle située aux Sanciois permet depuis sa source de prélever, traiter puis de distribuer une eau conforme à la réglementation vers les réservoirs de Rotais et de la Croix Pelletier. L'autre ressource principale est aux Drives dont l'eau est traitée à la Vieille Poste et envoyée jusqu'au réservoir des Thellins. Ces réservoirs sont entretenus très régulièrement.*

*Les équipements de comptage et de télégestion contribuent au suivi des volumes d'eau. L'installation d'équipements de sectorisation permet de détecter les fuites et d'intervenir très rapidement. Un Schéma directeur sur l'ensemble du réseau est en phase d'étude. L'état des lieux a été présenté cet été et démontre le bon état général du réseau. La seconde phase en cours permettra de réaliser un programme pluriannuel de renouvellement sur 10 ans avec chiffrage et incidences sur le prix de l'eau. Beaucoup nous envient notre Syndicat d'eau.*

*Les conséquences de la sécheresse sont importantes sur les bâtiments. Si votre habitation a subi des dommages (fissures...), vous êtes invités, avant fin décembre, à déposer vos dossiers de description avec photos en mairie. Ainsi, je pourrai adresser une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2023 auprès de la préfecture. Je vous en remercie à l'avance.*

*Je vous invite à nous rejoindre à la cérémonie du 11 novembre 2023 à 10h00 en présence de la Lyre Avermoise. Le repas du CCAS se déroulera le 19 novembre 2023 à la Salle des Trois Vallées. La cérémonie des vœux aura le vendredi 19 janvier 2024 à 19h00.*

*Avec le conseil municipal je reste à votre disposition et vous souhaite une agréable fin d'année et de joyeuses fêtes en famille.*

**Bien à vous,**  
**Marie-Thérèse Jacquard**

## Nécrologie Madeleine Sanciaume

Au Revoir Madeleine,

Madeleine Sanciaume est née le 11 juillet 1933 à Villeneuve-sur-Allier, elle était l'aînée d'une fratrie de six enfants. Madeleine s'est mariée le 2 décembre 1950 avec René (décédé le 3 avril 2021) et de cette union est née Evelyne en 1955.

Madeleine a été employée à la cantine de Trévol en 1952 puis serveuse au café Jonard de 1956 à 1962. Elle a ensuite ouvert un café-restaurant à Trévol, route de Moulins et elle ne le fermera qu'en 2001. Ses qualités d'art culinaire avaient dépassé les frontières de la commune.

Repas ouvriers, banquets, baptêmes, communions, mariages, elle était toujours prête pour satisfaire ses clients. Les portes de son café étaient toujours ouvertes, elle ne prenait pas de vacances sauf le jour du 1<sup>er</sup> mai où elle n'avait pas de journaux, elle consacrait ce jour pour aller au restaurant avec ses enfants et petits-enfants.

Exerçant une profession qui implique un sens avéré des contacts humains, Madeleine a de nombreuses fois réconforté ceux qui n'avaient pas le moral. En dehors des



bons repas, elle adorait la couture qu'elle avait apprise et le tricot. Elle confectionnait de belles tenues et de très jolis pulls pour sa famille.

L'âge aidant, Madeleine a pris sa retraite et s'est retirée avec son mari dans leur petite maison à Trévol. Étant disponible et dévouée, elle a rejoint le Club de l'Amitié où elle fut vice-présidente. Elle a été très courageuse devant les épreuves que la vie n'a pas manqué de lui réserver.

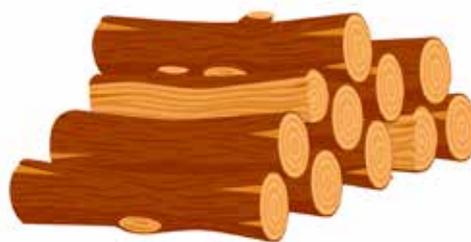
En 2006, face à la maladie, son acceptation de suivre un protocole expérimental très strict a permis à la médecine d'avancer dans la recherche et d'en faire bénéficier d'autres patients. Un traitement qui lui a permis de vivre encore de longues années. Son courage a été exemplaire.

Récemment, ne pouvant plus rester seule, elle a été admise dans la maison Âges&Vie où elle est restée peu de temps. Bien entourée par les siens, elle était dorlotée par le personnel qui l'appelait « maman douceur » car quand on lui demandait si ça allait, c'était toujours oui.

Sa gentillesse, sa douceur et sa bonne humeur resteront dans la mémoire collective des trévois.

## Jérémy Faure: nouvel agent technique

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Jérémy Faure a rejoint l'équipe, en tant que contractuel, au côté d'Amar Guerdad et d'Yves Pinot. De formation agricole, Jérémy a pu, au travers son parcours professionnel, développer diverses compétences en lien avec l'entretien des espaces verts, des travaux de voiries et conduites d'engins agricoles. Il vient récemment de terminer une formation de 3 mois pour l'obtention du permis poids lourd, indispensable aux agents techniques de la commune (conduite du tracteur agricole). Originaire de Bourbon l'Archambault, il assurera différentes tâches (espaces verts, petite maintenance des bâtiments, travaux de voiries...), toutes aussi importantes les unes que les autres afin d'entretenir le cadre de vie de notre commune. Engagé dans ses missions, il s'investira pleinement au service de la population trévoise.



## Affouages 2023-2024

Les inscriptions pour l'affouage sont ouvertes ! Cette tradition millénaire, qui perdure depuis des générations offre à chacun l'opportunité de participer à la gestion durable de nos forêts locales tout en garantissant un approvisionnement en bois de chauffage pour l'hiver à venir.

Les personnes désireuses d'obtenir une coupe de bois sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 30 novembre 2023.



# ACTUALITÉS

## Aménagement de la place Jean Thomas

**La place Jean Thomas, lieu de passage presque obligatoire pour de nombreux habitants de la commune, est au centre des préoccupations des élus.**

Elle est l'objet de projets depuis plusieurs années. Aucun d'entre eux ne répondant aux attentes des élus et des habitants, il a donc été décidé de faire appel aux étudiants en master design produits du lycée Jean Monnet d'Yzeure afin de compléter les propositions faites par le bureau d'études Axe Saône.

Le 4 mai, ces étudiants, accompagnés de leurs professeurs, M. Bruno Jacquemet et Bertrand Gravier, et avec la participation de Monsieur Gaétan Mazaloubeaud, architecte paysager, ont rencontré les membres du groupe de travail constitué lors de l'étude d'Axe Saône, des riverains, certains habitants de la place et des parents d'élèves à la sortie de l'école.

Le 24 mai, ils sont revenus présenter leurs premières ébauches à ces mêmes personnes ainsi qu'aux élus et aux présidents d'associations.

Le 7 juin, ils ont exposé le projet sous forme de maquettes 3D à la salle socioculturelle. Quatre groupes de travail ont ainsi commenté leurs réalisations, justifié leurs choix et répondu aux questions des personnes présentes. Le projet a été découpé en 4 zones d'aménagement : la place, le terrain en dessous de la salle du Four à Chaux, l'aménagement d'un circuit piétonnier le long du ruisseau jusqu'au lavoir et les abords de l'école et de la mairie.



## Implication des jeunes dans la vie locale

Être à l'écoute des jeunes et travailler à apporter les services attendus par les trévois âgés de 15 à 25 ans compte parmi les priorités des membres du Centre Communal d'Action Sociale et du conseil municipal. C'est dans cette optique qu'une première rencontre a eu lieu récemment, en partenariat avec la mission locale de Moulins, regroupant élus et jeunes trévois. Cette initiative novatrice a permis de recenser les attentes des jeunes et ainsi jeter les bases d'une collaboration fructueuse pour l'avenir.

L'événement, qui s'est tenu à la salle socioculturelle des Trois vallées, a été organisé avec le soutien de Sabine Dubessay, Directrice de la Mission Locale qui a co-animé cette rencontre avec Annick Anglarès, adjointe en charge de la jeunesse. Les élus sont restés en retrait afin de laisser la liberté de paroles à la dizaine de jeunes présents. L'objectif principal était de leur donner un espace d'expression libre sur leur vision de la commune et sur ce qu'ils aimeraient voir ou avoir à Trévol.

Les participants ont pu s'exprimer, individuellement ou en sous-groupes, et exposer leurs idées de manière constructive et avec une écoute attentive. Un échange marqué par une atmosphère de respect mutuel et de compréhension. Différentes idées ont émergé de ces discussions, ouvrant



la voie à de nouvelles initiatives axées sur les besoins et les aspirations de la jeunesse trévoise.

Cette rencontre a été riche entre jeune génération et élus dans la continuité des échanges participatifs et inclusifs initiés par la commune. Il est essentiel de poursuivre et d'encourager de telles réunions afin de garantir que la voix des jeunes soit entendue. De nouvelles rencontres se sont tenues en septembre et octobre afin de travailler conjointement sur deux à trois propositions émises par les jeunes en les associant pleinement à la mise en œuvre opérationnelle de ces projets.



## Travaux d'entretien des voiries et installation de bancs par les agents municipaux

Divers travaux d'entretien ont été réalisés durant cet été. Face à l'entrée de l'école Henri Matisse, des bancs ont été installés par les employés municipaux ainsi que deux grandes jardinières (alors situées à l'embranchement de la rue des AFN et de la rue Pasteur). Ces aménagements offrent un espace de détente pour les élèves et leurs familles, ainsi que pour les passants.

D'autres bancs ont également été installés sur le terrain face à la salle socioculturelle des Trois Vallées.

Des travaux d'entretien de voiries ont été pilotés par les services techniques de la commune. Plusieurs rues ont été concernées par la pose de « point-à-temps » (émulsion de bitume et de gravillons). Une technique qui permet l'entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Une réparation ponctuelle des chaussés qui maintient un niveau de qualité de nos rues et routes communales.



## Signature du contrat de reconquête du centre-bourg

La commune de Trévol a signé mi-juin le contrat de reconquête centre-ville centre-bourg (RCVCB) avec le Conseil Départemental de l'Allier.

Il est l'aboutissement, d'une part du travail de concertation approfondi entre les élus et la population, et d'autre part d'une phase d'études permettant d'apprécier la faisabilité des projets envisagés.

Ce contrat de 5 ans formalise ainsi un programme ambitieux tout en restant raisonnable, notamment d'un point de vue financier. Prévu pour la période 2023-2027\*, il comprend 5 actions structurantes :

- **Le projet de bar restaurant** sur la place Jean Thomas, dont la phase de maîtrise d'œuvre est en cours d'achèvement en collaboration avec un potentiel géant.
- **La création d'un pôle commerces ;**
- **L'aménagement de la place Jean Thomas ;**
- **Le changement de la chaudière de la mairie**, qui doit permettre de réelles économies d'énergie ;
- **La construction de 2 logements** dans la ZAC du Grand Champ.

Le budget global de ce programme s'élève à près de 2,7 millions d'euros d'investissement et fait apparaître un autofinancement de la commune limité. Les principaux co-financeurs seront le Département de l'Allier, l'État, l'Europe, Moulins Communauté.

*\*Le contrat prévoit la possibilité d'étaler l'achèvement des travaux jusqu'à 2029.*

*Il permet également à la commune de renégocier chaque année les différentes actions prévues.*



# ACTUALITÉS



## *Rentrée des classes pour nos jeunes trévois*

C'est avec enthousiasme et excitation que les 161 élèves, répartis dans les 7 classes, ont repris le chemin de l'école de Trévol. Sous la direction de Madame Valérie Brivet, l'établissement s'apprête à vivre une année scolaire prometteuse, mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement et l'épanouissement des élèves.

Cette rentrée scolaire marque également le début d'une nouvelle aventure pour de nombreux élèves qui découvrent leur école pour la première fois, ainsi que pour les anciens qui retrouvent leurs camarades et enseignants avec joie. L'équipe pédagogique de l'école Henri Matisse est déterminée à offrir un environnement stimulant et bienveillant.

Les sourires sur les visages des élèves témoignaient de leur impatience à découvrir les nouveaux apprentissages qui les attendent. Avec une équipe éducative engagée et des élèves motivés, l'école de Trévol s'apprête à offrir une année scolaire riche en découvertes et en réussites.



Du changement du côté de l'équipe enseignante avec l'arrivée de Manon Brochard (du 4 septembre au 2 février 2024) et Théo Doriat (du 5 février 2024 au 5 juillet 2024). Ils remplacent Valérie Berthomier (enseignante CE1-CE2) qui a rejoint l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) en tant que formatrice.

---

## L'école Henri Matisse labélisée E3D (École en Démarche de Développement Durable)

Engagées depuis de nombreuses années dans une politique de développement durable, les différentes actions initiées par les enseignantes ont permis à l'école Henri Matisse d'être labélisée E3D niveau 1 (sur 3) en 2020. Compte tenu des nombreuses actions et projets, l'école a candidaté au mois de janvier 2023 pour obtenir le niveau 3 de labellisation. Après examen de cette demande par le jury, notre école a brillamment obtenu ce niveau maximal du label E3D. Une reconnaissance légitime qui valorise le travail mené par l'école en lien avec les 17 objectifs de développement durable. Nous pouvons évoquer à titre d'exemples :

- **Élection d'éco-délégués**, partenariat avec des parents d'élèves, la municipalité, pour améliorer le bien-être général des élèves de toute l'école, les sensibiliser au tri / recyclage, au mieux vivre ensemble à travers diverses actions éco-responsables. Élaboration des règles de classe, travail sur les droits de l'enfant, débats entre les élèves sur les grands thèmes du vivre ensemble, favorisation du bien-être, de l'entraide et du climat scolaire.
- **Action « piles solidaires »** dont les bénéficiaires permettent de participer à la mise en place de réseaux électriques dans les pays en voie de développement (Madagascar, Argentine...).
- **Classe ambassadrice d'un animal en partenariat avec le parc animalier le PAL** (intervention à l'école autour de la sensibilisation des espèces animales en danger...).
- **Réduction du gaspillage alimentaire**, compostage, repas végétarien une fois par semaine, alimentation biologique, restes des repas de cantine utilisés pour le compost, utilisation de serviettes en papier recyclé.
- **Activités autour de l'électricité** en cycle 2, minuteur pour l'éclairage des parties communes, extinction des lumières dès que possible, utilisation du compost pour fertilisation du potager.

Autant d'actions qui ont pour but de réduire l'impact des activités de l'école sur notre environnement mais surtout de sensibiliser les enfants à la protection de notre écosystème.

## Installation d'une cabane dans la cour de l'école

L'amusement et l'épanouissement des élèves restent une priorité du conseil municipal qui a décidé l'installation d'un jeu supplémentaire dans la cour de l'école : une cabane. Celle-ci offre aux enfants un espace d'aventure, de créativité et d'apprentissage ludique et crée un environnement accueillant et attrayant pour les petits trévois.



---

## Bonnes pratiques d'utilisation du city-stade

Le city-stade de Trévol, situé derrière les écoles, a été inauguré il y a maintenant un an et demi.

Depuis, la fréquentation et le succès de cet équipement ne se sont jamais démentis.

Afin d'assurer à tous les trévois un accès de qualité et de prévenir d'éventuels conflits d'usage, le conseil municipal a souhaité mettre à jour son règlement intérieur. Cette actualisation

fait suite à certaines détériorations constatées qui ont nécessité des appels à la Gendarmerie.

Ce règlement, accessible sur le site [www.trevol.fr](http://www.trevol.fr), rappelle quels comportements et activités sont autorisés et ceux a contrario interdits (et qui ont malheureusement pu être relevés ces derniers mois). De manière non exhaustive, le règlement précise clairement que la consommation

d'alcool, le jet de mégots et l'allumage de barbecues sont interdits sur l'ensemble de l'équipement (y compris bancs et tables de pique-nique). L'utilisation des vélos et motos est prohibée sur les pistes d'athlétisme...

Pour que le succès de notre city-stade, que tant de communes nous envient, perdure, respectons ces règles de vie simples !



# ACTUALITÉS

## Venue des Polonais

DU 3 au 11 juillet, le comité de jumelage de Trévol accueillait une délégation d'Osjaków. Une semaine riche d'échanges et de partage entre polonais et trévois au gré des multiples animations organisées par la Comité de Jumelage. Revivez ces moments de convivialité en image.



Un premier bonjour en chansons



Halte à Saint Menoux pour admirer son église et sa débredinoire



Jaroslav et son traditionnel accordéon



Remise de médaille de Pierre André Périssol à Jartoslaw Trojan, maire d'Osjaków



Promenade sur le pont de Fer à Moulins



La délégation reçue à la mairie de Moulins



Échange de cadeaux



Discours lors de la soirée officielle



Un tableau de notre peintre locale Dany Lachaud offert par la municipalité de Trévol



Accueil dans une classe de l'école Henri Matisse



Élus des 2 communes



Spectacle offert par les enfants de l'école Henri Matisse



La musique bouscule la barrière de la langue



Découverte de l'Herbier de St Fiacre



# ACTUALITÉS

## Venue des Polonais



La mode à travers les âges



Une de nos traductrices en plein travail



Nos amis polonais se sont découverts des talents de musicien lors de la visite du Musée MUPOP à Montluçon



Soirée au bowling



Visite de l'école Henri Matisse



Séjour de 2 jours pour la visite de Rocamadour, du Gouffre de Padirac et de Collonge-La-Rouge

## Commémorations



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 18 juin

### Repas du C.C.A.S.

Le traditionnel repas du C.C.A.S offert aux habitants de la commune, âgés de 69 ans et plus, se déroulera le dimanche 19 novembre 2023 à 12 heures à la salle socioculturelle des Trois Vallées.

Ce sera une occasion pour les trévois et trévoises concernés de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous comptons sur votre présence pour que cette journée soit de nouveau une belle réussite. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, un membre du C.C.A.S. pourra venir vous chercher et vous ramener, il suffira de téléphoner en mairie.

Une invitation vous parviendra prochainement.

### Concours photo



Vous avez **jusqu'au 31 octobre 2023** pour participer à la troisième édition du concours photo sur le thème « **Silhouettes et ombres** » (formes de quelqu'un ou quelque chose qui se profile sur un fond plus clair).

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs trévois à l'exclusion des photographes professionnels, des élus, membres du jury et de leurs conjoints.

**Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement du concours sur le site internet de la commune : [www.trevol.fr/concours-photo-2023](http://www.trevol.fr/concours-photo-2023)**



# ACTUALITÉS



## Découverte de la sophrologie

Le C.C.A.S de Trévol a proposé aux habitants de Trévol, deux séances de découverte de la sophrologie, le jeudi 25 mai de 10h00 à 11h30 et le mardi 30 mai de 18h30 à 20h00 à la salle de la Chapelle. La thématique des émotions a été retenue et a permis aux participants de mieux comprendre leurs émotions et d'agir au mieux afin de retrouver un réel équilibre et un apaisement en soi.

Ces deux séances étaient animées par Maryline Estivalet, révélatrice de vie, de joie et d'expression, sophrologue et psychopraticienne.

Ces deux séances étaient gratuites. Elles permettent de retrouver un réel mieux être au quotidien. L'objectif était de sensibiliser les trévois au bien-fondé du développement personnel et de l'apprentissage de la connaissance de soi par la pratique de la sophrologie.

Dix-huit personnes ont participé à ces séances et au regard de leur satisfaction, le C.C.A.S a décidé de mettre en place à partir du 12 septembre 2023 un cycle de 10 séances, le mardi de 18h30 à 20h00 à la salle de la chapelle pour un montant de 75 euros. Pour les trévois, 25 euros seront pris en charge par le CCAS.



## Ateliers « mémoire »

Le C.C.A.S de Trévol a organisé un atelier « mémoire » sur dix séances de 2h30 animé par Jacqueline Eyraud Rondeau, formée à la méthode « Peps Euréka ». Cet atelier a connu un vif succès puisque dix-sept trévois (13 femmes et 4 hommes) ont participé. Une dernière séance à distance a eu lieu le mardi 12 septembre 2023 pour une ultime révision. Les participants étaient très motivés et heureux d'avoir suivi l'atelier et ressentent du positif sur leur quotidien car ils ont su adapter leurs habitudes, découvrir ou redécouvrir en eux des capacités et identifier des techniques de mémorisation. Ils déclarent

vouloir continuer à faire des exercices pour stimuler leur mémoire. Ils souhaitent tous se revoir à l'issue de l'atelier. Ils sont très satisfaits de la qualité de l'animation (contenu, rythme et activités proposés). Les thématiques souhaitées pour 2023-2024 sont la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée et le bien-être. Le C.C.A.S va poursuivre son partenariat avec l'ARSEPT Auvergne (Association Régionale d'Education et de Prévention sur les Territoires) et proposera prochainement un nouvel atelier.



# ENVIRONNEMENT



## Consignes de tri: Nouveautés et rappels utiles

De nouvelles consignes de tri entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. En application de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, les ménages devront en effet dès l'année prochaine trier leurs déchets biodégradables, ou « déchets alimentaires ».

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

C'est l'occasion de rappeler que le SICTOM Nord Allier propose aux usagers qui le souhaitent des composteurs en bois d'une capacité de 300 litres (20 €) ou 600 litres (30 €).

Cette nouvelle consigne s'ajoute à l'obligation de trier le verre (colonnes de tri vertes) et les emballages (colonnes jaunes) des autres déchets ménagers. Malheureusement, une recrudescence des incivilités en matière de tri est constatée sur la commune ces derniers mois. De plus en plus de déchets indésirables sont déposés au pied de ces colonnes (fûts de bière, vaisselle, ferraille, meubles...).

Les messages réguliers de prévention ne semblent donc pas être intégrés par tous. Pour rappel, les dépôts sauvages d'ordures sont passibles d'une amende de 135 euros.

C'est pourquoi depuis plusieurs semaines, les agents du SICTOM Nord Allier sont équipés d'adhésifs pour vous informer d'un « refus de collecte » de vos déchets présentés au ramassage des ordures ménagères alors qu'ils doivent être triés. Ce geste a pour but de renforcer la responsabilisation de chacun face au tri de ses déchets, et de faire respecter le règlement de collecte existant sur notre territoire.

Ainsi, si vos ordures ménagères contiennent des emballages en verre, une grosse proportion de déchets verts ou d'emballages et papiers, elles ne seront plus collectées par les ripeurs.

De leur côté, les élus trévois souhaitent engager une réflexion afin de mettre en place des mesures plus coercitives et réduire enfin ces incivilités qui dégradent notre cadre de vie et alourdissent les coûts de collecte et indirectement les impôts des ménages.



# ENVIRONNEMENT

## Trier et réduire ses déchets

De simples gestes permettent d'agir au quotidien. Les déchets triés, recyclés, réemployés ne seront plus voués à être incinérés : un moyen efficace d'éviter le gaspillage, de limiter les coûts d'élimination et de traitement de nos déchets ménagers tout en préservant notre environnement (en particulier les ressources naturelles).



### Pensez à adopter de nouvelles habitudes

- Privilégier le réutilisable, le rechargeable
- Réparer, donner, vendre, proposer en ligne sur différentes plateformes ce que vous alliez jeter. Même en panne, votre outil, votre objet peut intéresser un autre usager qui cherche à réparer le sien. Ne jeter que si aucune autre alternative n'est possible.
- Déposer dans les locaux réemploi des déchèteries équipées.
- Veiller au gaspillage alimentaire au moment de vos achats : quantités, dates, respect de la chaîne du froid.
- Réutiliser vos déchets de jardin : paillage, broyage...
- Limiter l'utilisation des emballages individuels en privilégiant les grands contenants ou les achats en vrac.

### DISTRIBUTION DE COMPOST : le samedi 4 novembre 2023 au Sictom Nord Allier à Chèzy

Pensez à vous munir :

- d'un contenant
- d'une pelle
- d'un justificatif de domicile.

### Visite possible de la plateforme de compostage :

- de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00
- de 14h00 à 15h00 et de 15h00 à 16h00



# VIE ASSOCIATIVE

## Festival des Cannes

L'association Les Amis d'Avrilly a invité les grands-parents et leurs petits enfants à participer au « Festival des Cannes ». Une journée haute en culture et en sourire le samedi 15 juillet 2023. Cette journée a proposé un ensemble d'activités culturelles, ludiques et amusantes.

### Au programme :

- Visite costumée au temps de la Comtesse Jean de Chabannes
- Activité manuelle « Avrilly en peinture »
- Pique-nique dans les jardins
- Stand de lecture ou de chansons avec ceux qui le souhaitent.

Cette journée s'est bien passée et a été appréciée par les grands et les petits.



## Challenge Euzet



Le F.C Haut d'Allier a lancé sa saison sportive 2023-2024 avec l'organisation du traditionnel Challenge Bernard Euzet, le 25 août dernier. Une édition particulière qui a permis de rendre un hommage appuyé à Bernard Euzet qui nous a quitté au printemps. Quatre équipes ont répondu présentes à l'invitation des dirigeants et se sont disputées le tournoi. Au terme de rencontres de qualité et équilibrées, Avernès a remporté le trophée remis en jeu chaque année.

## Challenge Patrice Boluda

Le 26 juillet, le boulodrome de la Croix-de-Vaux a accueilli la cinquième édition du Challenge Patrice Boluda. Ce concours vétérans promotion sur invitation était basé sur 32 triplettes, venues de l'Allier, du Cher, du Puy-de-Dôme et de la Loire.

Les phases qualificatives se sont déroulées sur la matinée. Après une pause déjeuner conviviale et appréciée de tous, l'après-midi a été consacrée aux phases finales qui ont dévoilé le vainqueur de cette nouvelle édition : La Pétanque Trévoloise pour le concours principal et Montmarault pour la consolante.



Les nombreux bénévoles, omniprésents sur la journée, ont assuré la bonne organisation de cette compétition qui s'est déroulée dans un esprit amical.



# VIE ASSOCIATIVE

## *Astré 2000 de retour sur les planches*

Après 4 années sans représentation, la troupe théâtrale d'Astré 2000 a fêté son retour avec la pièce « Joyeuse Pagaille », de Régis Porte. Deux représentations se sont déroulées les 13 et 14 mai devant une nombreuse assistance qui témoignait de l'impatience des trévois à renouer avec cette troupe joyeuse et entraînante (Katia Magnière, Fairouz Keller, Adam Plouzeau, Émilie Geoffroy, Fanny Bernard et Lucile Blondeau). En ouverture de ce spectacle, les chanteurs d'Astré ont interprété plusieurs chansons de leur répertoire.



## *Brocante du Comité des fêtes*



Ce rendez-vous proposé par le comité des fêtes tous les ans au mois de juin est attendu aussi bien par les vendeurs que par les chineurs. C'est donc le 11 juin que la traditionnelle brocante a eu lieu sur le bourg de Trévol. Les « brocanteurs » avaient installé leurs stands et attendaient les chalands venus nombreux à l'affût d'une bonne affaire.

Une organisation sans faille et une météo clémente ont contribué à la réussite de cette journée.

## *Le challenge des associations revient au FC Haut Allier*



C'est au boulodrome de la Croix-de-Vaux, qu'a eu lieu le challenge inter-associations organisé par l'Amicale de pétanque trévoise. Huit associations participaient à cette journée conviviale sous un soleil radieux.

À l'issue de parties serrées mais non moins amicales, c'est l'équipe du FC Haut Allier qui a remporté le challenge pour la deuxième année consécutive, face à l'Amicale des chasseurs.

## *Rando des trois vallées*



Rendez-vous incontournable dans le calendrier de l'AC Trévol, les cyclistes et marcheurs se sont retrouvés le dimanche 23 avril de bon matin pour la 33<sup>e</sup> randonnée des trois vallées. Le programme varié a pu satisfaire un grand nombre de participants. En effet, trois circuits V.T.T. (15, 35 et 50 km) et deux circuits marche (10 et 20 km) étaient proposés. Le périple offrait un passage dans le parc et devant le château d'Avrilly. Un ravitaillement fut assuré sur le parcours ainsi qu'au retour à la salle des trois vallées. Un tirage au sort a permis aux participants de gagner de nombreux lots.

La météo favorable ainsi qu'une organisation bien rôdée ont contribué au succès de cette manifestation.

---

## Une très belle kermesse

Il y avait beaucoup de monde au stade pour célébrer la fête de l'école. C'est toute l'équipe de l'amicale laïque, composée de 33 bénévoles, qui a organisé cet événement très attendu de tous et particulièrement des 165 élèves que compte la commune.

Au programme de l'après-midi, on retrouvait l'incontournable spectacle des enfants, orchestré par les enseignantes et les ATSEM. Entre danses rythmées, théâtre et chorale, les enfants parés de jolis costumes s'en sont donné à cœur joie. Puis, tous ont pu profiter des attractions proposées sur place à savoir les jeux traditionnels comme le chamboule-tout et l'inévitable pêche aux canards, mais aussi les balades à poneys et en calèche, le carrousel ainsi que de nombreuses structures gonflables.

La fête a continué dans la soirée avec le repas proposé sous forme de baluchons confectionnés par un traiteur et la piste de danse s'est très vite remplie jusqu'au milieu de la nuit. Cette année, Fanny Bernard, présidente de l'amicale laïque, avec l'appui des enseignantes ont initié la « capsule temporelle ». Il a été demandé aux

enfants de chaque classe de réfléchir à la question suivante: « Comment je m'imagine dans 20 ans? ». Le rendez-vous est donc donné en 2043 pour rassembler les enfants et leurs parents et découvrir les différentes enveloppes, lettres, dessins ou autres surprises laissés par ces derniers.



## Course ACT

La course UFOLEP organisée par l'AC Trévol a eu lieu le 17 juin avec un départ autour la place Jean Thomas. Une cinquantaine de coureurs, toutes catégories confondues, se sont lancés sur un circuit vallonné. À l'issue de la course, les prix ont été remis à la salle des Trois Vallées. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a clôturé cette journée sportive.

---

## Repas champêtre

Le comité des fêtes a servi, ce 22 juillet, plus de 400 repas, préparés par Éric Geoffroy et son équipe. La place Jean Thomas était animée des conversations et des rires de tous les participants, ravis de se retrouver pour ce moment très convivial.

Le feu d'artifice qui a suivi à la tombée de la nuit n'avait rien à envier aux feux tirés dans les grandes villes. Les applaudissements nourris des très nombreux spectateurs en sont la preuve. Ce feu était tout simplement magnifique.

La soirée s'est poursuivie par l'incontournable bal et la musique a résonné très tard dans la nuit trévoloise.

Sans nul doute, les membres du comité des fêtes sont fiers de cette soirée et les trévolois ne manqueront pas le rendez-vous en 2024.





# VIE ASSOCIATIVE

## Sortie de l'école de foot au PAL



Le mercredi 31 mai, une trentaine d'enfants de l'école de foot du FC Haut Allier, âgés de 5 à 11 ans ont passé une journée entière au PAL, sous l'encadrement d'une dizaine de dirigeants et parents.

Par un temps idéal, les enfants ont pu pleinement profiter de cette journée et s'en donner à cœur joie dans les différentes attractions du parc. Ce moment inoubliable n'aurait pas été possible sans le concours du sponsor Âges&Vie. Il a en effet financé l'intégralité des entrées au PAL, ainsi que celles de ses résidents, qui ont également passé la journée sur place, et ont pris le déjeuner en commun avec les enfants.

## Assemblées générales



### FOOTBALL CLUB HAUT ALLIER

*Président: Mickaël Claire / Vice-Présidents: Matthieu Palais et Richard Ressort / Secrétaire: Jean-Pierre Barthonet / Secrétaire adjointe: Aurélie Domas-Chanal / Trésorier: Stéphane Barichard / Trésorier adjoint: Pierre Darbelet / Présidents d'Honneur: Bruno Boluda et Didier Raymond*



### AU JARDIN DES COCCINELLES

*Présidente: Marie D'Amat / Vice-Présidente: Julie Lacour / Trésorière: Emmanuelle De Oliveira / Secrétaire: Mélanie Rebouleau*



### COMITÉ DE JUMELAGE TRÉVOL/OSJAKÓW

*Président: Christian Brunot / Vice-présidents: Agnès Ray-Perot et Benoît Witkiewicz / Trésorière: Carole Signoret / Trésorier adjoint: Guy Reveret / Secrétaire: Ginette Faulconnier / Secrétaire adjointe: Odette Deschamp*



### LE CHAI DES TROIS VALLÉES

*Président: Bruno Boluda / Vice-Président: Cédric Genest / Secrétaire: Pierre Darbelet / Trésorière: Sandrine Lebon-Euzet / Trésorier adjoint: Thierry Rousseau*



### KABOKAN

Présidente: Aurore Chardoux / Secrétaire: Diamilatou Chardoux  
Trésorier: Pierre Bouvet



### ASTRE 2000

Présidente : Emilie Geoffroy / Vice Président : Philippe Paul  
Trésorière : Katia Magnière



### CHASSEURS

Président: Gérard Jardiau / Trésorier: Robert Terret  
Trésorier adjoint: Didier Bonjean / Secrétaire: Jean Louis Larrivée  
Secrétaire adjoint: Johan Gauthier



### GYM CLUB TREVOLOIS

Collégiale composée de 8 membres:  
Sylvaine Huleu, Caroline Martel, Laurence Berthomier,  
Virginie Lacoste, Dominique Gault, Jennifer Chailloux,  
Frédérique Auvray, Lydia Gualdino



## CALENDRIER DE LA CHASSE 2023-24 / AVIS AUX RANDONNEURS

### OCTOBRE 2023

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
Samedi 7 octobre  
Samedi 14 octobre  
Dimanche 22 octobre  
Samedi 28 octobre

### NOVEMBRE 2023

Dimanche 5 novembre  
Samedi 11 novembre  
Dimanche 19 novembre  
Samedi 25 novembre

### DÉCEMBRE 2023

Dimanche 3 décembre  
Samedi 9 décembre  
Dimanche 17 décembre

### JANVIER 2024

Samedi 6 janvier  
Dimanche 14 janvier  
Samedi 20 janvier  
Dimanche 28 janvier

### FÉVRIER 2024

Samedi 3 février  
Dimanche 11 février  
Samedi 17 février  
Samedi 24 février

## Numéros utiles

### MAIRIE

04 70 42 61 44  
mairie-trevol@orange.fr  
www.trevol.fr

### AGENCE POSTALE

Mairie: 04 70 42 22 52

### BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins  
mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

### GRUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Directrice: Valérie Brivet  
04 70 42 63 87

### GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
6h30-8h45 et 16h30-19h00

### RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie: 04 70 42 61 44

### MICRO CRÈCHE « AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis-Gadat  
04 70 48 93 13

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

### CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis-Gadat

**Infirmière:** Angélique Majetniak  
04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

**Kinésithérapeute:** Patrice Galan  
04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

### DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice  
2 rue de la Marjolaine  
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

### ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15  
Sur rendez-vous

### SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

### SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciois  
Secrétariat: 04 70 46 81 90  
Service d'urgence: 04 70 46 81 98

### JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux  
04 70 42 60 78



# LES GENS D'ICI

## Lily Dubois, danseuse étoile



Installée à Trévol depuis trois ans avec sa maman et son grand frère Tom, Lily Dubois, originaire de Gennetines, est scolarisée cette année en CE2 à l'école Henri Matisse de Trévol. Depuis l'âge de 4 ans, elle pratique sa passion, la danse. Elle est licenciée à la prestigieuse académie chorégraphique de Moulins, comme sa maman et sa tante l'ont été avant elle.

Surclassée dès la saison dernière (2022-2023), Lily a ainsi pu participer à ses premiers concours, qui se sont soldés par des succès remarquables.

En effet, les concours nationaux de Toulon (83), Saint-Chamond (42) et Veauche (42) ont été synonymes pour elle d'autant de places sur le podium, avec deux médailles d'or et une médaille d'argent décrochées\*.

Ces résultats ont été pour elle la récompense d'un travail assidu, puisque Lily, qui est en danse étude, pratique sa passion en moyenne 5h30 par semaine. Au-delà de ces récompenses, la danse apporte beaucoup à la jeune fille. De la souplesse, de la coordination, de l'équilibre, mais aussi et surtout un épanouissement et une confiance en elle qui se remarque dès qu'elle monte sur scène et plus généralement dans la vie quotidienne.

C'est donc logiquement que Lily souhaite pouvoir pratiquer sa passion pendant de nombreuses années. Durant cette saison 2023-2024, nul doute qu'elle continuera de briller aux quatre coins de la France, et notamment au prestigieux concours de Cherbourg auquel elle participera pour la première fois. Elle espère même dans un avenir proche pouvoir se produire dans d'autres pays européens !

Toujours souriante, Lily Dubois est une jeune fille dont le talent artistique mérite d'être connu et reconnu, et qui représente brillamment notre commune à chaque fois qu'elle monte sur scène.

*\*En concours, une médaille d'or récompense généralement une note minimale de 16/20 et une médaille d'argent une note de 15/20.*